Informations de base

2022/2116(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2021: Fondation européenne pour la formation (ETF) **Subject** 8.70.03.11 Décharge 2021	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	MITUȚA Alin (Renew)	14/07/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP) MANDA Claudiu (S&D) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	TOMC Romana (EPP)	19/09/2022

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/06/2022	Publication du document de base non-législatif	COM(2022)0323	

13/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
12/04/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0135/2023	
09/05/2023	Débat en plénière		
10/05/2023	Décision du Parlement	T9-0157/2023	Résumé
10/05/2023	Résultat du vote au parlement		
29/09/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2116(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/09885

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE737.554	20/01/2023	
Avis de la commission	EMPL	PE736.609	24/01/2023	
Amendements déposés en commission		PE742.588	21/02/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0135/2023	12/04/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0157/2023	10/05/2023	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	06248/2023	13/02/2023	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2022)0323	23/06/2022	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé

CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N9-0002/2023 JO C 412 27.10.2022, p. 0012	27/10/2022	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2023/1916 JO L 242 29.09.2023, p. 0394

Décharge 2021: Fondation européenne pour la formation (ETF)

2022/2116(DEC) - 10/05/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **donner décharge** au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2021 et d'approuver la clôture des comptes de cet exercice.

Notant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2021 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté, par 565 voix pour, 53 voix contre et 7 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales formulées dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'Union européenne.

États financiers de la Fondation

Le budget final de la Fondation pour l'année 2021 s'élevait à **21.402.739 EUR**, soit une augmentation de 2,13% par rapport à 2020.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire déployés au cours de l'exercice 2021 se sont traduits par un taux d'exécution budgétaire élevé des crédits d'engagement de l'année en cours, soit 99,91%, ce qui représente une légère augmentation de 0,04% par rapport à 2020. Le taux d'exécution des crédits de paiement était de 86,23%, soit une baisse de 9,43% par rapport à 2020.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, la politique du personnel, les marchés publics et la numérisation.

Il a notamment souligné que :

- le programme de travail de la Fondation pour 2021 a été réalisé à 95,58%, soit le taux le plus élevé des cinq dernières années, avec un taux de réalisation dans les délais de 91,15%;

- au 31 décembre 2021, le tableau des effectifs était exécuté à 102,3%, avec 88 agents temporaires nommés sur les 86 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 86 postes autorisés en 2020);

- la Fondation est invitée à accorder la plus grande priorité à l'équilibre géographique dans ses procédures de recrutement et à signaler toute évolution à cet égard à l'autorité de décharge;

- la soumission électronique des appels d'offres est devenue la norme au sein de la Fondation;

- la Fondation a accéléré la numérisation des processus internes, tels que les ressources humaines, les flux financiers, la signature électronique et la gestion des achats, ainsi que l'interaction externe, telle que l'utilisation d'outils numériques en ligne pour les échanges et les réunions;

- en 2021, la Fondation s'est engagée avec succès dans des partenariats médiatiques pour une campagne sur l'avenir du travail et sur l'avenir de l'apprentissage, qui a trouvé un écho auprès d'un large public.